

INDICE OZONE

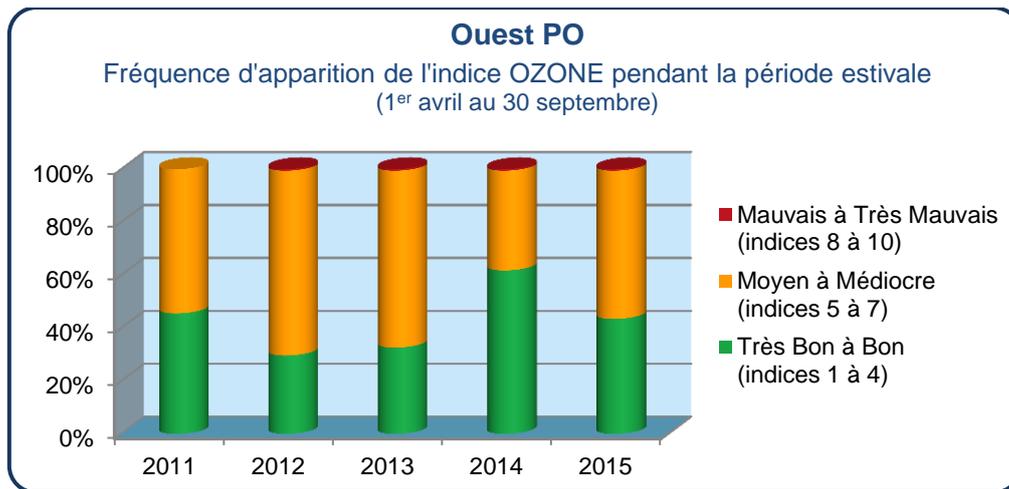
ZONE « OUEST PYRENEES-ORIENTALES »

Bilan de la période estivale 2015
(1^{er} avril au 30 septembre)



Rappel : L'ozone se forme par transformation, sous l'action du soleil et de la chaleur, de certains polluants émis essentiellement par le transport routier et les industries. Les concentrations d'ozone les plus élevées sont donc observées lors de la période estivale (1^{er} avril au 30 septembre).

1/ FREQUENCE D'APPARITION DE L'INDICE OZONE (1/04 au 30/09)



Indice OZONE	en % du nombre de jours pendant la période estivale (1 ^{er} avril au 30 septembre)				
	2011	2012	2013	2014	2015
Très Bon à Bon (indices 1 à 4)	46%	30%	33%	62%	43%
Moyen à Médiocre (indices 5 à 7)	54%	70%	67%	38%	56%
Mauvais à Très Mauvais (indices 8 à 10)	0%	<1%	<1%	<1%	<1%

**Contrairement à 2014, les indices « TRES BON A BON »
ne sont plus majoritaires en 2015.**

2/ COMMENTAIRES SUR LA PERIODE ESTIVALE 2015

En 2015, en raison d'une légère augmentation globale de la concentration moyenne estivale d'ozone¹ par rapport aux années précédentes,

- la fréquence d'apparition des indices « TRÈS BONS À BONS » a fortement diminué (- 19% par rapport à 2014),
- les indices « MOYEN à MÉDIOCRE » ont par conséquent été plus fréquents (+ 18%).

Comme en 2013 et 2014, l'indice « MAUVAIS » a été constaté une journée en 2015.

Remarque :

- **hors période estivale** (c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 31 mars, puis du 1^{er} octobre au 31 décembre), les conditions météorologiques sont peu favorables à la formation de l'ozone. L'indice OZONE est donc très majoritairement « TRES BON A BON ».

Echelle Indice OZONE : 1 = Très bon ; 2 = Très bon ; 3 = Bon ; 4 = Bon ; 5 = Moyen ; 6 = Médiocre ;
7 = Médiocre ; 8 = Mauvais ; 9 = Mauvais ; 10 = Très Mauvais

¹ pour plus de détails, se reporter au bilan ozone de l'été 2015 de la zone « Ouest PO » disponible le site internet d'AIR LR